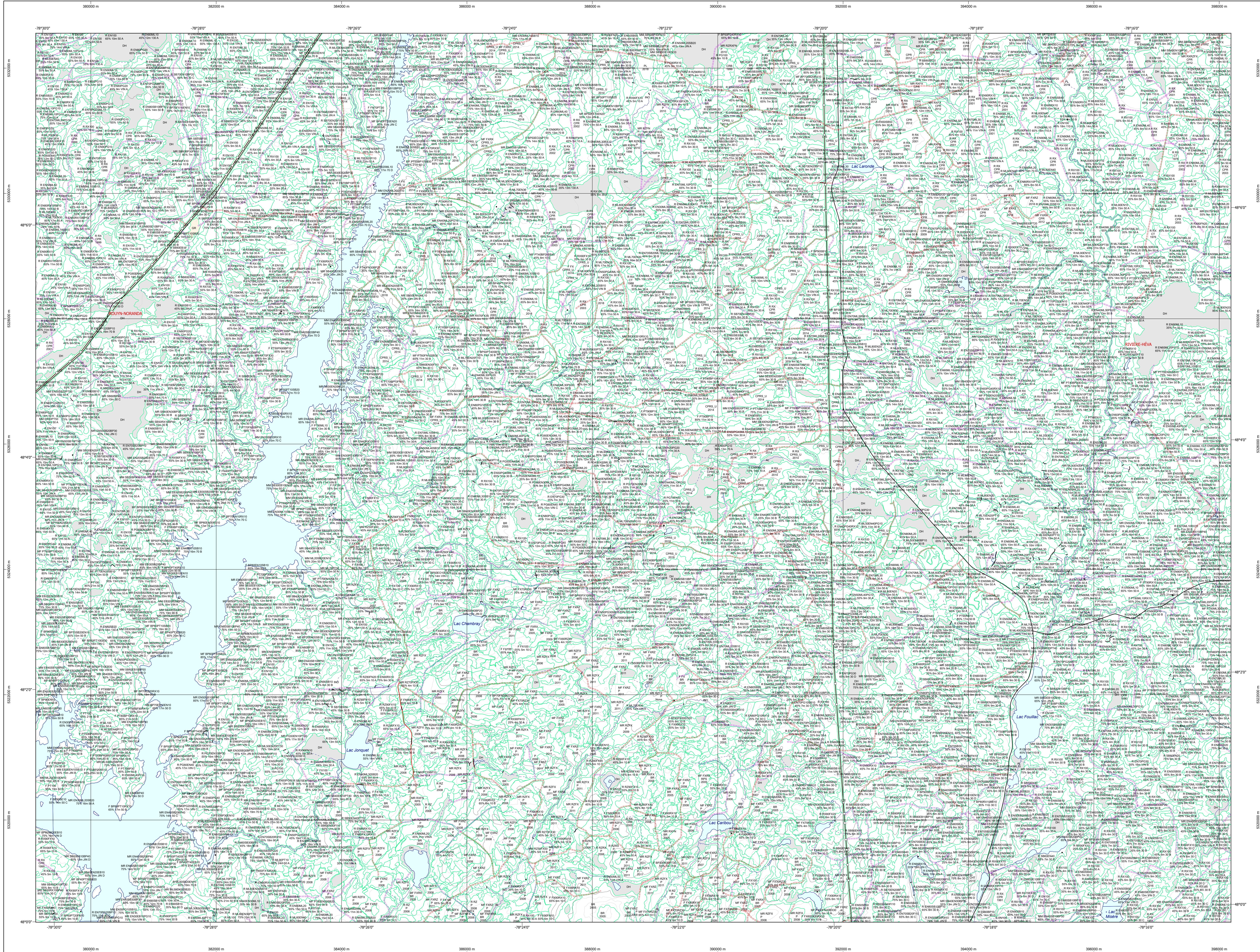


# Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
EM	Essence de la SPP	X	X	X	X
HT	Général du couvert forestier (NF)	X	X	X	X
LI	Stadeur (métre-pied)	X	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
EM	Essence de la SPP	X	X	X	X
HT	Général du couvert forestier (NF)	X	X	X	X
LI	Stadeur (métre-pied)	X	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
EM	Essence de la SPP	X	X	X	X
HT	Général du couvert forestier (NF)	X	X	X	X
LI	Stadeur (métre-pied)	X	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
EM	Essence de la SPP	X	X	X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F 500000010 U	R 4000100 U	R 2007	R 2018	DH	NF
75% 12m JH U	75% 4m 20 U	CT	2007	DH	NF

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**  
Les réseaux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.  
**MIKE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
Les réseaux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.  
**MIKE SANS DOMINANCE**  
Les réseaux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**MIKE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
Les réseaux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEU

CODE	RÉSINEUSES	CODE	FEUILLEUSES	CODE	FEUILLEUSES
EB	Épénette blanche	BG	Boulaïeu gris	FO	Faine noir
EN	Épénette noire	BJ	Boulaïeu jeune	FP	Faine rouge
EU	Épénette rouge	BP	Boulaïeu à piquer (blanc)	FR	Faineux indistincts
EV	Épénette de Norvège	CB	Chêne blanc	FZ	Feuillus tolérants à l'ombre
ME	Mélèze européenne	CC	Chêne couleur	FX	Feuillus indistincts
MH	Mélèze hybride	CC	Chêne à gros fruits	FZ	Feuillus recobus indistincts
ML	Mélèze laricin	CC	Chêne à grosses feuilles	HE	Hêtres à grosses feuilles
PC	Pin rigide (des cônesux)	CC	Chêne bicolor	NC	Noyer cendré
PI	Pin sylvestre	CC	Chêne rouvre	NO	Noyer
PO	Pin d'Aleoutik	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PS	Pin sylvestre	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PT	Pin tordu	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PN	Pin naturel	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PL	Pin laricin	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PR	Pin rigide (des cônesux)	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PE	Pin épicéa	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PC	Pin rigide (des cônesux)	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PE	Pin épicéa	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PC	Pin rigide (des cônesux)	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PE	Pin épicéa	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PC	Pin rigide (des cônesux)	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PE	Pin épicéa	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PC	Pin rigide (des cônesux)	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière
PE	Pin épicéa	CC	Chêne rouge	OC	Ombrière

CLASSES D'ÂGE

RESEAU(S)	10	30	50	80	110	130
FEUILLEMENTS ÉQUILIBRÉS	(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)
FEUILLEMENTS INÉQUILIBRÉS	Jeune inéquilibré (JIN)		Vieux inéquilibré (VIN)			

INTÉRIEURS D'ORIGINE

CODE	INTÉRIEURS D'ORIGINE	CODE	INTÉRIEURS D'ORIGINE
BR	Brûlé total	CA	Coupe d'aménagement
BT	Brûlé partiel	CB	Coupe d'aménagement
DT	Déplacement total	CC	Coupe d'aménagement
ED	Épidémie grave	CD	Coupe d'aménagement
VER	Vegetat grave	CE	Coupe d'aménagement

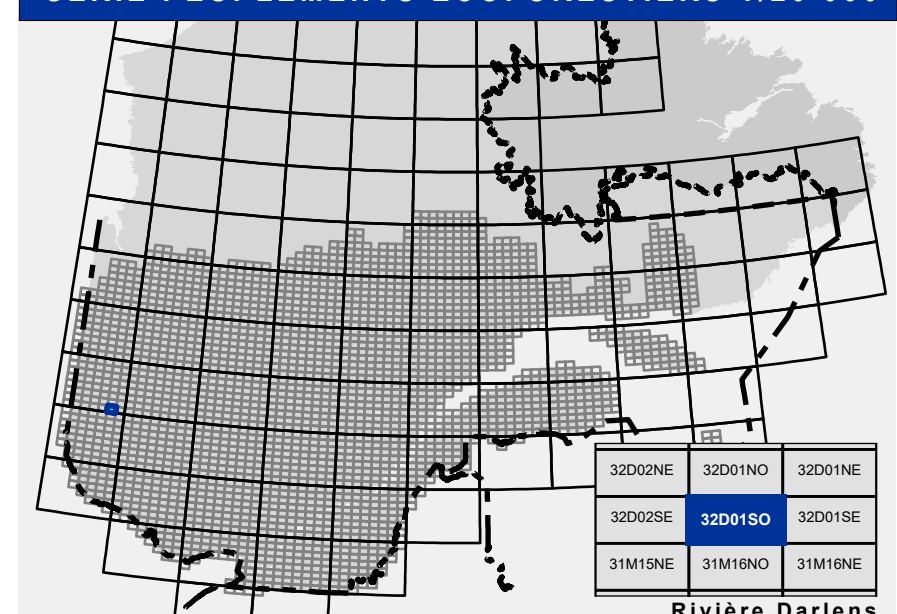
TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	DESIGNATION	TAUX D'INCLINAISON	
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A	Nulle
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B	1% à 9%
AL	Alouaie	C	10% à 19%
		D	20% à 29%
		E	30% à 39%
		F	40% à 49%
		G	50% à 59%
		H	60% à 69%
		I	70% à 79%
		J	80% à 89%
		K	90% à 99%
		L	100% et plus

CODE NON FORESTIER

CODE	DESIGNATION
A	Terrain agricole
AEP	Aire d'emplacement et d'éclaircie de plus
AF	Terrain agricole classé dans les secteurs à vocation forestière
ANT	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois)
CFO	Camp forestier

SÉRIE PEUPELEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC : non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Corbe de niveau**

- Corbe de niveau maîtresse
- Corbe de niveau intermédiaire
- Esker

**Morcellement**

- Morcellement foncier

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

**Matadonnées**

- Surface de référence géodésique
- Système de référence géodésique
- Projection cartographique
- Origine des altitudes
- Équidistance des courbes de niveau
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006
 Longitude d'origine (méridien central) 79° 30' ouest
- Latitude d'origine (équateur) 0°
- Coordonnées d'origine X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle 0,9999

**Sources**

- Donnée: Asse cartographique (données topographiques) / Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Donnée: Inventaire forestier / Organisme: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

**Informations forestières**

- Année de photos pour la production de la carte: 2018
- Échelle de la carte: 1:20 000
- Date de mise à jour provinciale: Juin 2022
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

**Réalisation**: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs

**Diffusion**: Directions des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**: Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec

